

# LE PILOTAGE ET LA GESTION TECHNIQUE D'UN PATRIMOINE IMMOBILIER



## PUBLIC

Responsable technique. Responsable de site. Responsable du patrimoine ou responsable administratif en charge d'un patrimoine locatif.



## OBJECTIFS

- › identifier les priorités d'entretien d'un parc immobilier
- › définir les rôles et responsabilités des acteurs de l'entretien programmé d'un patrimoine
  - › diagnostiquer, prioriser et transmettre ces informations.



## PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

La formation s'appuie sur des exposés didactiques avec mise en jeu de rôles, analyses de situations, alternant avec des cas concrets apportés par le formateur et les stagiaires.

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

## PRÉ-REQUIS

Aucun.

## Conduire une stratégie pour gérer son patrimoine immobilier.

Le responsable d'un patrimoine immobilier agissant pour l'entretien, la conservation et l'amélioration d'un ensemble d'immeubles, participe à la décision de l'organisme sur les orientations stratégiques du patrimoine. Il participe aussi activement aux arbitrages sur les interventions techniques, est acteur dans le suivi des garanties et engage l'organisme par des commandes de travaux et par le suivi des contrats.

## CONTENU

### Rappel sur l'environnement de la gestion technique d'un patrimoine

- › le plan stratégique de patrimoine :
  - quel est son objectif ?
  - quel contenu lui donner ?

### Le plan d'entretien prévisionnel : quelle finalité ?

- › que recouvre-t-il ?

### Le gestionnaire du patrimoine

- › ses missions et ses prérogatives
- › les responsabilités et les garanties

### Le financement

- › les spécificités pour l'entretien courant
- › les notions d'entretien récupérable et non-récupérable auprès des locataires
- › la nature du budget : les fonds propres et les recettes récupérables
- › le financement du gros entretien programmé : le financement non-récupérable

- › les opérations d'investissement
- › les sources de financement pour les opérations suivantes : la requalification d'un patrimoine, la réhabilitation

### Les procédures d'achats

- › le contexte réglementaire dont dépendent les bailleurs de logements sociaux
- › les différentes procédures d'achats et les types de marchés associés

### Le suivi et le contrôle

- › le devoir de conseil du fournisseur
- › le plan de progrès et le plan correctif en cas de défaillance du fournisseur
- › la coordination et le pilotage des prestations
- › les tableaux de bord de suivi
- › l'analyse des résultats au regard des objectifs de gestion patrimoniale.

## ANIMATION

Claude BOUELLE ou Thierry MARTY ou Patrick GOEURIOT, Formateurs-consultants spécialisés en gestion du patrimoine.

## DATES CLASSE VIRTUELLE

8 et 9 avril 2024  
20 et 21 juin 2024  
3 et 4 décembre 2024

**PRIX NET : 1430 EUROS** - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à la plateforme de diffusion.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS** : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. [victoria.esteban@afpols.fr](mailto:victoria.esteban@afpols.fr)

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. [referenthandicap@afpols.fr](mailto:referenthandicap@afpols.fr)